



**RAPPORT ANNUEL  
2006-2007**

**2855 rue Le Noblet  
Québec (Québec)  
G1V 2G1**

**Téléphone: (418) 657-2227  
Courriel : [leverger.ccsm@globetrotter.net](mailto:leverger.ccsm@globetrotter.net)  
<http://pages.globetrotter.net/leverger.ccsm>**

## Table des matières

1.	<b>Mot du président</b>	<b>4</b>
2.	<b>Mot de la coordonnatrice</b>	<b>5</b>
3.	<b>Historique</b>	<b>6</b>
4.	<b>Mission et objectifs de l'organisme</b>	<b>7</b>
5.	<b>Bilan des activités 2006-2007</b>	<b>8</b>
6.	<b>Accessibilité aux services</b>	<b>9</b>
7.	<b>Description des services</b>	<b>10</b>
8.	<b>Calendrier et description des ateliers</b>	<b>13</b>
9.	<b>Participation</b>	<b>18</b>
10.	<b>Profil de la clientèle</b>	<b>19</b>
11.	<b>Appels téléphoniques</b>	<b>22</b>
12.	<b>Autres activités</b>	<b>23</b>
13.	<b>Ressources humaines</b>	<b>25</b>
14.	<b>Formation</b>	<b>28</b>
15.	<b>Concertation</b>	<b>30</b>
16.	<b>Promotion</b>	<b>32</b>
17.	<b>Financement</b>	<b>33</b>
18.	<b>Orientations 2007-2008</b>	<b>34</b>

La forme masculine est utilisée dans le but de faciliter la lecture de ce rapport.  
Elle inclut à la fois les hommes et les femmes.

## Liste des tableaux

<b>Taux de participation aux ateliers</b>	<b>18</b>
<b>Groupes d'âge selon le sexe</b>	<b>19</b>
<b>Situation de vie selon le sexe</b>	<b>19</b>
<b>Lieu de résidence selon le sexe</b>	<b>20</b>
<b>Degré de scolarité selon le sexe</b>	<b>20</b>
<b>Sources de revenus selon le sexe</b>	<b>21</b>
<b>Sources de référence selon le sexe</b>	<b>21</b>
<b>Appels téléphoniques</b>	<b>22</b>

## Mot du président

Ce Rapport annuel témoigne une fois de plus des efforts consacrés en 2006-2007 par l'équipe des intervenantes, par les membres du conseil d'administration et par tous les bénévoles qui ont, à différents niveaux, soutenu les efforts des participants dans leur quête d'un mieux-être quotidien. Merci à Lynda Carrier qui a réussi à faire du Verger un lieu d'entraide mutuelle, aidée en cela par une équipe dévouée et à l'écoute des gens. Ce rapport demeure par ailleurs un miroir du travail et du cheminement accompli par une centaine de personnes participantes qui ont trouvé au Verger une source d'énergie essentielle à leur accomplissement

Comme l'an dernier, Le Verger a eu le plaisir d'accueillir des stagiaires du *Cégep Sainte-Foy* et un étudiant à la maîtrise de l'Université Laval, faculté des Sciences Infirmières. Ces collaborations devraient se poursuivre en même temps que nous étudions toujours d'autres projets d'alliances et de partenariats complémentaires à la mission du Verger. Il est certain que leur développement éventuel permettra d'améliorer les services existants de même que d'offrir de nouveaux services aux participants.

Parallèlement, nous tenons à souligner l'implication de tous nos partenaires sans qui nous ne pourrions poursuivre le travail réalisé au cours des dernières années : *L'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale nationale*, *Centraide Québec*, la *Ville de Québec*, Madame Margaret F. Delisle, *Ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation* et *députée provinciale de Jean-Talon*, Monsieur Luc Harvey, député fédéral de Louis-Hébert, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le club Rotary de Sainte-Foy, Madame Hélène Pelletier de la pharmacie Philippe Moreau, l'Université Laval, le *Cégep Sainte-Foy* ainsi que tous les autres partenaires communautaires, institutionnels et caritatifs essentiels à la bonne marche du Verger. C'est grâce au soutien constant de tous ses partenaires que le Verger peut continuer d'offrir un service de qualité à sa clientèle.

L'année 2006-2007 n'a pas encore permis que nous déménagions dans des locaux plus vastes et mieux adaptés à nos besoins. Des démarches se poursuivent en ce sens. Nous travaillons également à la consolidation de notre fragile équilibre financier.

En conjuguant tous nos efforts nous avons pu faire du Verger un lieu de rayonnement. Cet espace vous appartient et nous entendons bien qu'il demeure ouvert à tous ceux et celles qui s'y sentent chez eux.

Jean-François Demers,  
Président

## Mot de la coordonnatrice

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2006-2007 du Verger, centre communautaire en santé mentale, dans lequel vous constaterez tous les efforts investis par les administrateurs, le personnel, les stagiaires, les membres bénévoles et les membres qui collaborent à la mission de l'organisme.

Ce bilan nous permet de tracer un portrait assez précis des avancées mais aussi des reculs que vit Le Verger. Cette année fut marquée par une baisse de revenus obligeant l'organisme à revoir le temps de travail de ses ressources humaines à la baisse. Cette diminution de personnel a amputé un important service, soit l'intervention en milieu de vie et a restreint l'accueil de nouveaux participants dans les activités. Sans contredit, ce manque d'argent nous a aussi freiné dans notre planification d'accéder à de plus grands locaux.

Toutefois nous avons réussi à minimiser les conséquences sur les ateliers grâce à l'apport du personnel en place et à la générosité sans borne des stagiaires et des membres bénévoles qui ont su relever avec brio de nouveaux défis. Le Verger n'aurait pas été en mesure de maintenir toutes ses activités n'eût été l'implication d'Amélie, de Véronique, de Manon, de Sylvie et de Rémy.

Je tiens également à souligner le courage et la persévérance dont font preuve toutes les personnes qui fréquentent Le Verger. Elles ont su traverser ces zones de turbulence avec témérité et elles ont prouvé à maintes reprises leur soutien indéfectible envers Le Verger.

Je pense aussi à toutes ces personnes qui, pour des raisons de délais trop longs, n'ont pu accéder aux activités de l'organisme. Ces délais sont en grande partie attribuables à notre manque de financement qui ne nous permettait pas d'avoir suffisamment de personnel.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui continuent de croire en nous. Soyez persuadés que nous irons de l'avant pour consolider tous les services qu'offre Le Verger.

Lynda Carrier  
Coordonnatrice

## Historique

***Le Verger est le fruit de la réflexion de citoyens sensibles au désœuvrement des personnes désinstitutionnalisées aux prises avec un problème de santé mentale. À l'automne 1997, des utilisateurs de services en collaboration avec des ressources communautaires amorcent la création d'un nouvel organisme axé sur la personne, ses forces intérieures et sa confiance en elle-même pour atteindre son autonomie.***

En concertation avec le milieu, Le Verger s'incorpore en 1998. Le Verger devient alors un centre communautaire en santé mentale desservant prioritairement la population du secteur à l'Ouest de la Ville de Québec. En octobre 1999, le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail accorde son soutien pour le démarrage du projet. Le Verger accueille les premiers participants au début de l'an 2000.

Au printemps 2001, lors de la fin de la première subvention du Fonds de lutte contre la pauvreté, le milieu se mobilise pour maintenir la ressource en place. De nombreuses lettres d'appui sont transmises à la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Heureusement, une équipe de personnes bénévoles se greffe à l'organisme en prenant en charge certaines activités d'animation de groupe et plusieurs autres tâches.

Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail soutiendra néanmoins inlassablement Le Verger et ce, depuis sa création jusqu'en 2004. Finalement, la Régie régionale de la santé et des services sociaux accepte par la suite d'offrir un financement temporaire récurrent à la corporation, ce qui lui permettra de compter sur deux employées à temps plein. En septembre 2004, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale accorde un financement de base récurrent dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC.) Le montant du financement est conforme aux règles de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires de la région de Québec, telle qu'adoptée par l'Agence en 1998. À ce donateur régulier, de nouveaux partenaires financiers s'ajouteront, notamment Centraide Québec permettant ainsi à l'organisme de consolider un peu plus ses activités.

Le Verger est la *seule ressource* communautaire s'adressant autant à une clientèle transitoire qu'à une clientèle plus lourdement affectée sur le territoire Ouest de Québec. Depuis sa fondation, le personnel a multiplié les contacts avec les intervenants du milieu et s'est impliqué dans divers événements. De nombreux organismes, tant du secteur public que communautaire ont visité notre ressource et nous réfèrent de plus en plus des personnes qui nécessitent des services de type «milieu de vie» en vue d'une réintégration sociale.

Les différents volets offerts par l'organisation visent à assurer l'écoute, le soutien, la confiance en soi et à favoriser la participation des membres aux orientations et aux prises de décision. Notre pratique se veut souple pour s'ajuster et répondre aux intérêts de la clientèle. Depuis son ouverture, un esprit inventif caractérise Le Verger ce qui lui permet de diversifier ses activités et d'améliorer la qualité de ses services.

## Mission et objectifs de l'organisme

Le Verger, centre communautaire en santé mentale, est un organisme de "type milieu de vie" qui offre une aide et un soutien aux personnes en détresse psychologique et à celles vivant des troubles de santé mentale transitoires ou graves.

Notre rôle en est un de soutien et de support dans la communauté: intervenants et bénévoles travaillent dans la solidarité afin d'aider les participants :

- à refaire leurs forces, retrouver une autonomie et une confiance en soi ;
- à briser l'isolement et favoriser l'entraide.

Informé et sensibiliser font également partie des buts de l'organisme.

### **Afin d'atteindre ses objectifs, Le Verger :**

- offre des services de réadaptation;
- brise l'isolement en offrant un lieu d'appartenance et de partage ;
- favorise échange et partage entre personnes vivant un problème de santé mentale ;
- aide ces personnes à développer leurs habiletés sociales et relationnelles ;
- informe la clientèle par divers ateliers éducatifs;
- contribue à éviter des hospitalisations en proposant des services adaptés,
- favorise le maintien dans la communauté ;
- stimule les participants à retrouver un intérêt à la vie communautaire (ex: bénévolat, études, formation, participation à des mesures ou programmes de réinsertion à l'emploi ou des stages en milieu de travail).

### Extrait de la philosophie du Verger

***"L'approche préconisée au Verger repose sur l'autonomie de la personne".***

"Au Verger, nous croyons que chaque être humain possède à l'intérieur de lui-même une partie saine, inaltérable où se logent des forces vives de guérison qui ne demandent qu'à s'activer. C'est la confiance dans ce noyau pur, sain et intact au cœur de chacun d'entre nous qui est la clef de voûte de la philosophie du Verger. La personne est l'artisan de sa propre guérison. Notre travail consiste à la rendre consciente de cette réalité, c'est une éducation à l'autonomie. Plusieurs personnes ayant une problématique de santé mentale fixent leur attention sur leur maladie. Notre travail consiste à les amener à faire l'indispensable travail sur eux-mêmes pour qu'ils prennent conscience qu'à côté de leur problème de santé mentale cohabite une santé sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour avancer".

## Bilan des activités

Le Verger, a connu plusieurs difficultés au cours de l'année, la plus importante étant attribuable à une diminution de son financement. À cause de cette diminution, Le Verger a été contraint de réduire de façon sensible les heures payées en intervention directe (réduction du temps horaire de la troisième personne ressource à deux jours par semaine). Par conséquent nous avons pu constater un impact négatif direct sur les listes d'attente et sur l'accueil de nouveaux membres aux activités internes et externes de l'organisme.

### **Faits saillants :**

- Diminution substantielle de revenus: non-récurrence d'une subvention de la Caisse Desjardins;
- Réduction de 21 heures par semaine du temps de travail d'une intervenante;
- Réduction du nombre de personnes ayant eu accès aux services, soit 14% de moins que l'an dernier : manque de personnel donc accessibilité réduite;
- Accueil de deux stagiaires, à l'automne et à l'hiver;
- Maintien des huit ateliers sur toute l'année grâce à l'apport des stagiaires et des bénévoles;
- Création d'un nouvel atelier de cuisine grâce à l'implication d'un membre participant du Verger;
- Hausse du taux de participation aux ateliers, 114 présences de plus que l'an dernier soit une hausse de 4%. Ceci s'explique par l'ajout d'un nouvel atelier et le maintien d'une grille horaire complète. Par exemple, si l'atelier d'écriture était annulé pour la session, on le remplaçait par l'atelier de Santé/mieux-Être;
- Augmentation de 9% concernant les rencontres individuelles. La principale tâche de l'intervenante à temps partiel était dédiée aux rencontres individuelles (volets interne et externe);
- Taux d'achalandage téléphoniques similaire à celui de l'an dernier;
- Maintien du volet intervention en milieu de vie, 10 personnes se sont prévaluées de ce service au lieu de 23 l'an dernier. Diminution de 43% qui s'explique par la réduction des heures d'une des deux intervenantes.

### **Les membres**

Au 31 mars 2007, nous comptons 123 membres dont deux membres corporatifs comparativement à 112 l'année dernière.

Sur ce nombre, 59 sont des participants et 64 personnes proviennent de la communauté.

Les participants font partie des membres réguliers. Ils deviennent membres lors de la signature de l'entente de services. Le coût pour devenir membre régulier est de 5\$ ; cependant le participant n'est pas tenu mais invité à cotiser.

Les adhésions sont valables pour une durée d'un an soit jusqu'au 30 juin de chaque année. Nous devons recommencer le recrutement à chaque année.

## Accessibilité aux services

La capacité d'accueillir des participants au Verger est étroitement liée au nombre de personnes ressources en place. Pour ce faire, nous devons nous assurer en même temps de la disponibilité du personnel pour les entrevues individuelles et des places disponibles dans les ateliers. Sans ces deux conditions, Le Verger est obligé d'instaurer une liste d'attente qui, cette année, a été au-delà de huit semaines. L'organisme vit cette situation au moins deux fois par année soit à l'automne et au printemps. Cependant, cette année, les périodes avec de longues listes d'attentes se sont prolongées ce qui a pu décourager certaines personnes à s'inscrire pour l'entrevue d'accueil.

Cette année 94 personnes ont eu accès aux différents services (entrevue d'accueil, activités de groupe et suivis individuels) en comparaison de 107 personnes l'an dernier. Cette diminution est attribuable à la diminution des heures de travail d'une intervenante, réduction de 60% de son temps de travail.

52 personnes fréquentaient l'organisme avant le 1<sup>er</sup> avril 2006.

53 personnes ont placé une demande d'aide par téléphone mais seulement 42 ont été rejointes.

20 personnes ont intégré les ateliers au cours de l'année.

22 personnes ont été rencontrées en entrevue d'accueil (liste d'attente).

11 personnes n'ont bénéficié d'aucun service du Verger (délai trop long).

4 personnes ont été réadmissées au Verger mais comptabilisées qu'une seule fois.

Nous notons une baisse concernant l'intégration de nouvelles personnes dans les ateliers, soit 22 personnes de moins que l'an dernier. Nous pouvons l'expliquer par l'abolition d'un poste d'intervenant à temps plein et par un faible taux de départ des participants.

Nous relevons également une diminution des demandes d'aide par téléphone. Il est à préciser que plusieurs personnes n'ont pas poussé plus loin leur demande compte tenu du taux déjà élevé de personnes en attente de services. Donc, en annulant leur demande, les appels téléphoniques étaient consignés dans demandes d'informations plutôt que dans demandes de services.

Nous accusons une nette diminution de services pour le volet d'intervention en milieu de vie, 10 personnes se sont prévaluées de ce programme. C'est le service où l'on a dû couper le plus d'heures d'interventions parce que nous n'avions pas les ressources humaines nécessaires. Un rapport est fourni dans la section suivante.

Le Verger a connu un certain roulement puisque 31% de la clientèle a été remplacée par l'arrivée de nouvelles personnes. Les raisons pour lesquelles les personnes ont mis fin à leur séjour au Verger sont les suivantes :

29 personnes ont quitté l'organisme après un séjour moyen de 8 mois, dont :

15 personnes ont réintégré un travail, un milieu de bénévolat ou une ressource socioprofessionnelle

10 personnes ont abandonné pour des motifs personnels

4 personnes ont arrêté les activités parce que cela ne correspondait pas à leurs besoins.

# Description des services

Nous préconisons deux types d'intervention soit : individuelle et de groupe. Nos interventions sont structurées et s'appuient sur le modèle du rétablissement axé sur les forces de la personne conformément à la philosophie du Verger. Nous travaillons conjointement avec les personnes à développer leurs forces et leurs compétences. Elles peuvent alors retrouver une confiance et une estime personnelle pour reprendre le contrôle de leur vie.

## **1. Accueil, évaluation et référence:**

La première rencontre sert à présenter les services offerts par l'organisme et à évaluer les besoins, les attentes et la motivation de la personne. Chaque personne reçoit un accueil inconditionnel et chaleureux. À la première rencontre avec un membre du personnel, la personne est invitée à se confier, à exprimer ses problèmes et ainsi diminuer son niveau de stress.

Les personnes consultent principalement parce qu'elles se sentent isolées et coupées du monde extérieur, avec peu ou pas de relations avec les autres. Elles vivent des situations très difficiles qui les rendent davantage anxieuses.

L'intégration de la personne se fera uniquement si une intervenante peut assurer le suivi individuel et s'il y a de la place dans les ateliers. Sinon, on devra mettre en attentes ces personnes ou on les réfèrera à une autre ressource.

## **2. Service d'intervention individuelle:**

La personne est jumelée à une intervenante qui lui assure un suivi psychosocial adapté à ses besoins et cela, en toute confidentialité. C'est avec l'intervenante que la personne se fixe des objectifs concrets et réalisables. Ces rencontres ont pour but d'amener les personnes à prendre conscience et à reconnaître leurs forces et leur potentiel. Elles retrouvent ainsi un certain pouvoir personnel leur permettant de fonctionner de manière plus autonome.

L'intervenante aide la personne à exprimer ses problèmes, à surmonter ses peurs, en lui apportant une oreille attentive ainsi que des outils qui lui permettront de trouver des solutions à ses problèmes.

La fréquence des suivis est variable (hebdomadaire, bi-mensuelle ou mensuelle), selon les besoins, la nature et la gravité des problèmes vécus par la personne. Les participants peuvent également joindre par téléphone une intervenante, au besoin, aux heures d'ouverture du Verger.

Lors des entrevues individuelles, nous remarquons que les personnes éprouvent des difficultés, autres que celles mentionnées lors de l'entrevue d'évaluation. Les intervenantes ont dressé un portrait des principales difficultés rencontrées par les participants. Les interventions portent principalement sur la gestion des émotions, l'estime de soi, les distorsions cognitives, les difficultés relationnelles et la gestion du stress.

### **3. Activités de groupe:**

L'intervention de groupe a comme objectifs de briser l'isolement des personnes et de développer des habiletés tant personnelles que relationnelles. Pendant les ateliers, les personnes sont amenées à mettre en pratique leurs habiletés sociales telles que : s'exprimer devant un groupe, écouter les autres dans le plus grand respect, apprendre à régler des conflits autant dans le groupe que dans leur vie personnelle.

De plus, dans cette même perspective et pour favoriser la collaboration, les participants sont invités, lors des réunions de consultation, lors d'ateliers, lors de dîners et toutes autres occasions moins formelles, à donner leur point de vue sur les activités proposées et à apporter des suggestions.

Ces ateliers ont pour effet d'encourager l'entraide et le support mutuel chez les participants. Nous constatons que les personnes continuent d'échanger entre elles leur numéro de téléphone même si les groupes se renouvellent occasionnellement et qu'ils organisent des sorties entre eux hors des heures d'ouverture de l'organisme.

Le Verger est pour les participants un lieu de ressourcement, d'appartenance et de socialisation où ils retrouvent des activités d'entraide, d'éducation populaire et de solidarité collective tournées vers la citoyenneté. Au Verger, ils trouvent compréhension, acceptation et réconfort auprès des intervenantes et des membres. De plus, les ateliers permettent aux membres de constater qu'ils ne sont pas les seuls à vivre des périodes difficiles dans leur vie.

### **4. Accompagnement:**

Les intervenantes accompagnent au besoin les personnes lors de démarches individuelles à l'extérieur du Verger (rendez-vous, visite d'une autre ressource communautaire, etc...). Cette année les accompagnements ont été effectués dans le milieu de vie des personnes.

#### **4.1 Intervention en milieu de vie :**

Le volet intervention en milieu de vie a été instauré en février 2005, suite à une étude des besoins des participants. Durant l'année 2005-2006, grâce à la contribution financière de la caisse Desjardins de Sainte-Foy, une intervenante a été engagée à temps plein pour soutenir ce volet. Le financement dédié à cette activité a pris fin en janvier 2006 et malgré, nos recherches actives, il ne nous a pas été possible de consolider ce poste. Cependant, le Verger a maintenu ce service, de façon moins intensive, à même son budget de fonctionnement étant donné sa pertinence et les résultats positifs obtenus l'année dernière.

Cette année dix personnes ont été rencontrées à domicile soit 9 femmes et 1 homme.

Au 1<sup>er</sup> avril 2006, six personnes étaient déjà suivies à domicile depuis l'année précédente soit : deux membres bénévoles, une participante et trois personnes dans la communauté. À la suite de fermeture de dossiers, nous avons pu accueillir quatre autres personnes soit trois participants et une personne réadmise dans le programme.

Nous avons débuté l'année avec une personne ressource à temps plein mais au début du mois de juin, nous avons dû réduire ses heures de travail à 14 heures par semaine. Elle avait donc une charge de travail très élevée pour les deux jours de travail. Elle devait assurer en même temps le volet milieu de vie et les activités régulières du Verger (prise de rendez-vous auprès des personnes fréquentant déjà l'organisme et animation des arts créatifs à l'hiver 2007).

Nous avons dû faire des choix en tenant compte des quarante-trois personnes qui fréquentaient l'organisme sur une base régulière. Nous ne pouvions mener de front tous ces services. À l'été, nous avons alors décidé de réduire l'accessibilité du service d'intervention en milieu de vie qu'aux membres du Verger et de référer les autres demandes vers d'autres ressources. Nous avons dû également annuler et remplacer plusieurs visites à domicile par des interventions téléphoniques.

### **Profil de la clientèle :**

- 90% des personnes recevant de l'aide à domicile sont représentées par les femmes;
- 90% des personnes habitent seules;
- 60% des personnes habitent l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery, 20% l'arrondissement Laurentien et 20% l'arrondissement Les Rivières;
- 80% des personnes se situent dans le groupe d'âge des 50-59 ans

Près de 198 interventions ont réalisées et réparties comme suit : 71 rencontres à domicile et 127 interventions téléphoniques.

Les principales interventions ont porté sur l'organisation du temps, le budget, la gestion du stress et la réorganisation des tâches domestiques tels que l'entretien du logement, la préparation des repas et l'épicerie.

Les interventions ont été menées de concert avec les personnes. Ensemble, elles établissaient un plan de travail, centré sur la réalisation de projets ou de démarches assorties d'objectifs et d'échéanciers. L'intervenante accompagnait la personne dans toutes ses démarches. Lorsque les objectifs étaient atteints, l'intervenante faisait un bilan avec la personne et progressivement se retirait du dossier.

Ce fut le cas pour cinq personnes dont vous retrouverez les motifs de départ dans le tableau ci-dessous. Deux personnes ont abandonné pour des raisons personnelles. Pour les trois autres personnes elles ont été intégrées dans les activités de l'organisme, toutefois elles demeureront inscrites au programme d'intervention en milieu de vie pour quelque temps encore.

### **Trajectoire des personnes**

Obtention d'un emploi	1
Poursuite des activités du Verger	1
Autre ressource (Soutien à domicile CSSS)	2
Abandon	2
Déménagement	1

Ce volet fait partie de la gamme de services offerts au Verger. Par notre expérience et les commentaires reçus des participants, nous sommes convaincus que ce service est important et essentiel à la population. Nous continuerons de l'offrir mais à plus petite échelle jusqu'à ce que nous trouvions suffisamment de financement.

## Calendrier des ateliers

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10 h 30 à 12 h 00 Santé/Mieux-être	10 h 00 à 12 h 00 Écriture	9 h 30 à 12 h 00 Activité libre	9 h 00 à 12 h 00 Mémoire	9 h 00 à 12 h 00 Au goût du jour
13 h 00 à 16 h 00 Connaissance de soi	13 h 00 à 16 h 00 Action/Loisirs	13 h 00 à 16 h 00 Arts créatifs	13 h 00 à 15 h 00 Groupe de discussion	Réunion et planification

### Description des ateliers

Cette année, Le Verger a maintenu tous les ateliers de l'an dernier et a implanté un nouvel atelier de cuisine grâce à l'implication d'un membre participant. Dans l'atelier de connaissance de soi, cinq nouveaux thèmes ont été développés et présentés aux participants cette année soit : la solitude, le pardon, le lâcher prise, la motivation, et l'alimentation.

Voici une description de tous les ateliers :

#### **1. Connaissance de soi :**

##### Objectifs :

- Identifier ses forces, ses compétences ainsi que ses ressources personnelles et sociales.
- Favoriser l'amélioration de l'estime de soi.
- Découvrir ses intérêts et ses aspirations
- Accroître sa capacité à communiquer.
- Briser l'isolement.

##### Moyens utilisés :

- Exposés sur divers thèmes reliés à la connaissance de soi, à l'estime de soi, à la communication, aux émotions, aux pensées réalistes ou irréalistes, aux qualités, aux habiletés, aux réalisations, à l'équilibre de vie, au bonheur et au lâcher prise etc.
- Discussion, jeux de rôles, créations individuelles ou collectives.

*« Cet atelier permet ...d'avoir plus conscience de soi et d'estime... aide aussi à s'observer soi-même et à s'épanouir... À travers diverses stratégies et techniques, nous sommes confrontés à nos forces et faiblesses... » (extrait d'un texte écrit par les participants de l'atelier connaissance de soi, journal La Récolte, juin 2006)*

## 2. Santé /mieux être :

### Objectifs :

- Offrir un moment propice à la détente.
- Diminuer l'anxiété et le stress.
- Expérimenter différents exercices de relaxations et de centration sur soi.
- Reconnaître les bienfaits de ces exercices dans la pratique régulière.

### Moyens utilisés :

- Exercices de respirations contrôlées, yoga, visualisation, auto-massage, écoute de musique, techniques de relaxation diverses (ex : exercices de relaxation des parties du corps avec les concepts de lourdeur et de chaleur ressenties ou avec la contraction et le relâchement des muscles).
- Discussion sur les sensations ressenties pendant ou à la suite de l'exercice.
- Discussion sur les bienfaits de la relaxation dans son quotidien

*« ...visualisation, étirements, yoga Pilates, ,relaxation...fait un exercice complet autant pour le corps que pour l'esprit. Ça nous donne le goût d'en faire à la maison. » (extrait d'un texte écrit par les participants du groupe Santé et Mieux-être, journal La Récolte, juin 2006)*

## 3. Écriture :

### Objectifs :

- Développer sa confiance en sa capacité de s'exprimer par l'écriture.
- Découvrir l'écriture comme moyen d'exprimer ses émotions.
- Développer sa créativité et sa fierté par ses œuvres littéraires.
- Découvrir le plaisir de jouer avec les mots.

### Moyens utilisés :

- Techniques favorisant l'inspiration pour écrire :  
Écriture automatique, dialogues, écriture en folie, phrase déclencheur, journal intime, listes, poésies, personnages, histoires, bandes dessinées, diagrammes écrits en bulles, en colonnes, en cercles, affirmations positives, point de vue, thèmes proposés.

*« Depuis que je vais à l'atelier d'écriture, grâce à l'intervenante, j'ai appris beaucoup de choses et à exprimer mes émotions. J'ai commencé une correspondance avec mes deux fils et je tiens un agenda. » (extrait d'un texte écrit par les participants à l'atelier d'écriture, journal La Récolte juin 2006)*

## 4. Action/Loisirs :

### Objectifs :

- Favoriser la démarche d'appropriation de son pouvoir par des activités de groupe, à l'extérieur du Verger, en utilisant le transport en commun.
- Découvrir les nombreuses activités et opportunités de sorties dans la région de Québec
- Briser l'isolement social.
- Favoriser l'affirmation de soi dans l'action sans se soucier des préjugés.

### Moyens utilisés:

- Sorties de groupe, à partir du Verger, en utilisant les services d'autobus de la RTC
- Activités de plein air, sportives, récréatives.
- Visites culturelles, éducatives ou touristiques.
- Sorties plus informelles : rencontres pour prendre un café, discuter, marcher, etc.

*...c'est l'occasion de sorties extérieures pendant lesquelles les participants peuvent socialiser, visiter et voir des choses intéressantes qu'on ne ferait pas seul. Les déplacements se font par autobus, ce qui contribue à l'autonomie des personnes. (extrait d'un texte écrit par les participants à l'atelier actions-loisirs, journal La Récole, juin 2006)*

## **5. Activité libre :**

### Objectifs :

- Favoriser la participation et la responsabilisation du groupe.
- Renforcer le sentiment d'appartenance.
- Apprendre à mieux se connaître.
- Se donner du support.

### Moyens utilisés :

- Déjeuners en groupe, visionnement de films ou de spectacles d'humour, jeux de société, séances de mimes et discussions.

## **6. Arts créatifs :**

### Objectifs :

- Développer sa confiance en sa capacité de création.
- Découvrir les arts créatifs comme moyen d'expression et de détente.
- Améliorer sa concentration et ses habiletés manuelles.
- Offrir une occasion de rencontre et de discussion.
- Améliorer la capacité de travailler en collaboration (créations collectives)

### Moyens utilisés :

- Élaboration d'œuvres individuelles ou collectives.
- Création sur un thème (ex : émotions ressenties, auto-portrait, printemps, Noël, etc...).
- Utilisation de différents médiums : crayons divers, pastel, fusain, aquarelle, acrylique, argile, plâtre, feutrine, collage, etc...
- Confection de bijoux, d'objets décoratifs ou utilitaires.

*« ...L'ambiance est détendue et joyeuse. On jase, on se taquine aussi parfois, on se félicite les uns les autres de nos créations... Pas besoin d'être un Picasso ou un Rodin, créer tout en s'amusant, ça fait du bien au cœur et à l'âme... »(extrait d'un texte écrit par Sylvie Boulet, participante à l'atelier d'arts créatifs, journal La Récolte, juin 2006)*

## **7. Mémoire :**

Objectifs :

- Améliorer sa mémoire
- Explorer le fonctionnement de la mémoire et les différents types de mémoire (long terme, court terme, mémoire visuelle, auditive, olfactive, etc...)
- Reconnaître les facteurs qui peuvent influencer la mémoire : sommeil, alimentation, stress, médication, maladies, etc...
- Améliorer l'attention et la concentration.
- Expérimenter différentes techniques pour exercer ses capacités d'attention, de concentration et de mémoire.

Moyens utilisés :

- Exposés sur les sujets reliés à la mémoire.
- Jeux d'associations, d'observation ou de mémorisation.
- Techniques pour améliorer l'écoute, l'attention, la concentration ou la mémoire.

*« ...on apprend des choses intéressantes sur la mémoire et nous apprivoisons la concentration et les techniques de mémorisation... » (extrait d'un texte écrit par les participants à l'atelier mémoire, Journal La Récolte, juin 2006)*

## **8. Groupe de discussion :**

Objectifs :

- Susciter les échanges et les discussions constructives sur des sujets choisis par les participants.
- Briser l'isolement social.
- Encourager le partage et l'entraide.

Moyens utilisés :

- Discussions libres, animées par un intervenant, sur différents sujets selon les besoins des participants. Les discussions sont axées sur les solutions plutôt que les problèmes et vers le côté positif au lieu du négatif.
- Cet atelier est ouvert et peut accueillir des nouveaux participants en tout temps.

*« Ce groupe permet de libérer et de partager nos émotions et les tracas du quotidien et de comprendre les autres... d'exprimer nos idées en toute liberté en groupe, dans la confidentialité et sans préjugés... » (extrait d'un texte écrit par les gens du groupe de discussion, journal La Récolte juin, 2006)*

## **9. Atelier cuisine : Au goût du jour:**

### Objectifs :

- Découvrir le plaisir de cuisiner pour mieux s'alimenter.
- Apprendre à bien se nourrir malgré un budget restreint.
- Apprendre des techniques de cuisine et de nouvelles recettes simples, peu coûteuses et délicieuses.
- Développer sa capacité à travailler en équipe.

### Moyens utilisés :

- Fabrication de recettes en groupe et dégustation ensemble par la suite.
- Recettes choisies à partir de thèmes expliqués au début de chaque atelier.

## **Les constats**

Les différentes activités du Verger sont thérapeutiques. Elles ont permis aux personnes de sortir de leur isolement et d'élargir leur réseau social en côtoyant différentes personnes à tous les jours. Au fil du temps, nous remarquons que les personnes échangent leur numéro de téléphone et organisent des sorties entre elles.

Nous constatons également que nos actions ont amené les gens à reprendre goût à la vie et à entreprendre autre chose en dehors du Verger. Grâce aux ateliers, les participants reprennent confiance en leurs capacités et s'inscrivent à d'autres activités par exemple : cours d'informatique dans la communauté, recherche d'un travail à temps partiel ou d'un milieu de bénévolat ou encore implication dans d'autres ressources. Nous pouvons affirmer que les personnes ont plus d'activités depuis qu'elles fréquentent l'organisme, qu'elles ont appris à gérer leur temps et à tenir leur agenda. À leur arrivée dans l'organisme, ces personnes n'avaient aucune autre activité.

De plus en plus de personnes veulent s'investir dans l'organisme et nous favorisons leur implication. Nous les accompagnons dans leur cheminement.

Nous pouvons affirmer que nos actions ont permis aux personnes de reprendre un contrôle sur leur vie, de faire des choix, d'identifier leurs besoins et de poursuivre des projets qui les animent.

## Participation aux ateliers

Titre de l'atelier	2005-2006		2006-2007	
	Nombre d'ateliers	Présences	Nombre d'ateliers	Présences
Santé/mieux-être	43 (64 heures)	264	69 (112 heures)	364
Connaissance de soi	45 (135 heures)	587	44 (132 heures)	454
Écriture	19 (38 heures)	125	15 (30 heures)	95
Action-Loisirs	45 (135 heures)	195	37 (111 heures)	181
Activité libre	23 (129 heures)	237	48 (144 heures)	338
Arts créatifs	45 (135 heures)	432	48 (144 heures)	434
Mémoire	46 (138 heures)	395	44 (132 heures)	437
Groupe de discussion	34 (68 heures)	267	44 (88 heures)	254
Au goût du jour			9 (27 heures)	59
<b>Total</b>	300 (842 heures)	2502	358 (912 heures)	2616

### Observations

- Le taux de participation aux ateliers est plus élevé que l'an dernier. Cette hausse est attribuable à l'ajout d'un atelier de cuisine « Au goût du jour » le vendredi matin et à un horaire plus complet. En cas d'annulation d'un atelier, ce dernier était immédiatement remplacé par un autre. Ce fut le cas pour l'atelier d'écriture qui n'a débuté qu'à l'hiver. Nous avons donc à l'automne placé un deuxième atelier Santé/Mieux-Être le mardi matin en remplacement de l'écriture.

Nous avons noté un certain déplacement des personnes vers d'autres ateliers. Ce fut le cas entre autre pour l'atelier de connaissance de soi. Plusieurs ont rejoint l'activité libre du mercredi matin ou l'atelier mémoire de jeudi matin.

- Une participation moyenne de dix personnes a été remarquée sur toute l'année pour les ateliers de connaissance de soi, des arts créatifs et l'atelier de la mémoire.
- Une participation moyenne de 6 personnes sur une possibilité de 8 a été maintenue à l'atelier Santé/Mieux-être sur toute l'année.
- Par contre nous remarquons une diminution de présences pour les ateliers d'écriture, d'Action/Loisirs et du groupe de discussion. Nous ne connaissons pas les raisons mais nous tenterons d'y répondre lors du prochain plan d'action.
- Cette année, la moyenne était de 42 personnes qui fréquentaient l'organisme chaque semaine.

## Profil de la clientèle

Pour tracer le profil de la clientèle, nous nous sommes basées non seulement sur le nombre de personnes inscrites aux activités durant l'année mais aussi sur le nombre de personnes rencontrées en entrevue d'accueil soit 94 personnes.

Sur les 94 personnes ayant eu recours aux services de l'organisme, la représentativité de la clientèle est de 72% chez les femmes et de 28% chez les hommes.

### Groupes d'âge selon le sexe

Groupes d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
<b>18-29 ans</b>	4	15%	3	4%	7	7%
<b>30-39 ans</b>	6	23%	4	6%	10	11%
<b>40-49 ans</b>	7	27%	21	31%	28	30%
<b>50-59 ans</b>	9	35%	30	44%	39	41%
<b>60 ans et plus</b>	0	0%	10	15%	10	11%
<b>Total en nombre et %</b>	26	28%	68	72%	94	100%

Les groupes d'âge sont semblables à ceux de l'année dernière. La majorité de la clientèle est âgée entre 40 et 59 ans.

L'âge moyen des femmes étant 50 ans et de 42 ans chez les hommes.

Pour l'ensemble des personnes l'âge moyen est de 48 ans.

### Situation de vie selon le sexe

Situation de vie	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
<b>Seul</b>	19	73%	37	54%	56	60%
<b>Avec colocataire</b>	1	4%	6	9%	7	7%
<b>Avec conjoint</b>	3	11,5%	13	19%	16	17%
<b>Avec parents</b>	3	11,5%	6	9%	9	10%
<b>Famille monoparentale</b>	0	0%	4	6%	4	4%
<b>Ressources non institutionnelles</b>	0	0%	2	3%	2	2%
<b>Total</b>	26	28%	68	72%	94	100%

Le nombre de personnes habitant seules est comparable à celui de l'an dernier. Notons que dans 64% des demandes d'aide, les motifs exprimés par les personnes visent à la fois à contrer l'isolement et la solitude. Il n'est donc pas surprenant de constater que la majorité des personnes vivent seules et qu'elles recherchent des lieux de rencontre où elles pourront échanger avec des gens, socialiser et se construire un réseau social.

## Lieu de résidence selon le sexe

Arrondissements	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
<b>Ste-Foy/ Sillery</b>	17	65%	40	59%	57	61%
<b>Laurentien</b>	6	23%	12	18%	18	19%
<b>La Cité</b>	1	4%	5	7%	6	6%
<b>Les Rivières</b>	1	4%	9	13%	10	11%
<b>Limoilou</b>	0	0%	1	1,5%	1	1%
<b>Charlesbourg</b>	1	4%	0	0%	1	1%
<b>Beauport</b>	0	0%	1	1,5%	1	1%
<b>Total</b>	26	28%	68	72%	94	100%

La raison pour laquelle Le Verger s'est installé il y a sept ans dans le secteur ouest de la nouvelle ville de Québec était pertinente soit « offrir des services de proximité sur un territoire peu pourvu d'organismes communautaires ».

Nous remarquons année après année que les personnes fréquentant Le Verger proviennent majoritairement de l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery. Cette année, 61% de la clientèle habite ce territoire et en incluant les personnes de l'arrondissement Laurentien, nous atteignons un de taux de 80%. Les personnes choisissent librement notre organisme et selon le nombre de demandes toujours en croissance, Le Verger est une ressource essentielle sur le territoire.

## Degré de scolarité selon le sexe

Scolarité	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
<b>Primaire</b>	1	4%	0	0%	0	1%
<b>Secondaire</b>	10	38,5%	29	43%	39	41%
<b>Collégial</b>	10	38,5%	17	25%	27	29%
<b>Universitaire</b>	5	19%	22	32%	27	29%
<b>Total</b>	26	28%	68	72%	94	100%

Le niveau de scolarité est à peu près similaire à l'année dernière.

41% de la clientèle a obtenu un certificat d'études secondaires comparativement à 38% l'an dernier

29% de la clientèle a obtenu un diplôme d'études collégial comparativement à 28%

29% de la clientèle a obtenu un certificat universitaire comparativement à 32%.

Le niveau de scolarité est relativement élevé sur le territoire où se retrouvent un cégep et l'université.

## Sources de revenus selon le sexe

Type de revenus	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
<b>Revenu Familial</b>	2	8%	7	10%	9	10%
<b>Pension alimentaire</b>	0	0%	1	1%	1	1%
<b>Assurances (reliées à l'emploi)</b>	3	12%	14	21%	17	18%
<b>Rente invalidité (RRQ)</b>	5	19%	10	15%	15	16%
<b>Assurance emploi</b>	1	4%	2	3%	3	3%
<b>Assistance emploi</b>	14	53%	24	35%	38	40%
<b>Autres</b>	1	4%	10	15%	11	12%
<b>Total</b>	26	28%	68	72%	94	100%

Peu importe le niveau de scolarité, le type d'emploi ou les années consacrées à une profession, les personnes ont subi une dégradation évidente de leurs conditions de vie.

Pour la majorité des personnes qui fréquentent Le Verger, leur revenu se situe bien en dessous du seuil de pauvreté. La très grande majorité d'entre elles souffrent d'isolement et d'exclusion au plan familial, professionnel ou social.

Nous remarquons que 59% des participants vivent de prestations gouvernementales (assistance-emploi, assurance-emploi, rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec).

## Sources de référence selon le sexe

Références	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
<b>Personnes connues</b>	2	7,7%	15	22%	17	19%
<b>Dépliants/publicité</b>	3	11,5%	7	10%	10	11%
<b>Organismes à but non lucratif</b>	8	30,8%	12	18%	20	21%
<b>CSSS Vieille Capitale</b>	7	26,9%	16	24%	23	24%
<b>CSSS Québec Nord</b>	1	3,9%	0	0%	1	1%
<b>Centres hospitaliers</b>	5	19,2%	18	26%	23	24%
<b>Total</b>	26	28%	68	72%	94	100%

Nous précisons que les références ne proviennent pas directement des intervenants externes puisque c'est la personne concernée qui doit prendre contact avec l'organisme. Le rôle des professionnels de la santé est plutôt d'informer la personne sur les ressources disponibles et de l'aider dans sa démarche. À l'occasion, nous recevons des intervenants de divers milieux qui accompagnent la personne pour une première visite.

Cette année nous remarquons que les membres du Verger et les organismes communautaires ont été des référents importants auprès de la population. Ce sont des augmentations respectives de 5% et de 7% comparativement à l'an dernier.

## Appels téléphoniques

Type d'appel	Nombre d'appels	% des appels
<b>Demande de services</b>	53	1 %
<b>Interventions téléphoniques</b>	2 045	58 %
<b>Informations générales</b>	456	13 %
<b>Références</b>	8	0.0022%
<b>Administration et financement</b>	977	28 %
<b>Total</b>	3 539	100 %

Le Verger a reçu un total de 3539 appels téléphoniques pour l'année 2006-2007. Ce chiffre est comparable à l'année dernière mais avec du personnel en moins.

Les interventions téléphoniques concernent tous les appels faits et reçus concernant la clientèle tandis que les informations générales touchent particulièrement les services.

En comparaison avec l'année dernière, nous notons une augmentation de 343 appels classés dans la case des interventions téléphoniques et une diminution de 330 appels classés dans la case d'informations générales. Il y a peut-être eu erreur dans la manière de pointer les téléphones puisque le nombre total des appels est comparable à celui de l'année dernière qui était de 3 543.

Comme nous n'avons pas de réceptionniste ou de secrétaire, c'est donc tout le personnel permanent et les stagiaires qui ont pris les appels téléphoniques au cours de l'année. Nous devons nous fier au bon jugement de toutes les personnes afin que chaque appel soit noté dans le type d'appel approprié.

## Activités d'information, de sensibilisation et de socialisation

Il s'agit d'activités d'information et de mobilisation organisées par Le Verger ou par d'autres organismes. Ces activités ont cours occasionnellement durant l'année et sont offertes à l'ensemble des membres participants, aux membres bénévoles et à toute autre personne impliquée dans l'organisme.

### **Le 17 juin 2006 : L'Assemblée générale annuelle du Verger**

Une vingtaine de membres étaient présents pour cette occasion. C'est une réunion importante pour les membres, c'est un endroit où tous les membres peuvent s'exprimer sur les orientations et les moyens mis de l'avant que se donne Le Verger pour assurer un niveau de services qui corresponde aux attentes et besoins de la clientèle.

C'est l'occasion d'élire des membres du conseil d'administration.

### **Le 17 octobre 2006 : Action/Solidarité**

Une dizaine de membres du Verger se sont joints à une action de solidarité dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté organisée par la table de concertation pauvreté de Sainte-Foy. Le thème de la journée : *Du refus de la misère, apprendre la Paix.*

Cet événement ouvert à la population a rassemblé une centaine de personnes de tous les milieux. On y a fait état des situations de pauvreté vécues par les personnes en général et on a démontré que l'aide de dernier recours était insuffisante à combler les besoins de base. Des solutions ont été apportées afin que les personnes puissent s'en sortir par exemple : hausser les prestations mensuelles. Cependant, l'État ne semble pas avoir la même vision.

### **Le 23 janvier 2007 : Réunion des membres**

La réunion a débuté par le visionnement du vidéo « Entrez c'est ouvert » du ROC 03, une belle occasion de découvrir les autres ressources communautaires et les forces de chacune.

Une quinzaine de participants du Verger ont assisté à cette rencontre qui consistait à informer les membres sur les différentes activités et sur les nouveautés à venir. C'était un moment propice de présenter la nouvelle stagiaire, de faire part des horaires des intervenantes et de recevoir les commentaires et suggestions de tous les participants. C'était aussi un moment de partager sur les valeurs qui nous rassemblent et de nous connaître davantage.

### **Dîners communautaires**

Ces repas sont une occasion de rassembler les participants, d'avoir du plaisir, de créer des liens entre les membres, de rencontrer les membres du conseil d'administration et de renforcer le sentiment d'appartenance au Verger.

L'organisation de ces événements s'est faite différemment puisqu'il n'y avait pas de comité de formé. Les participants s'inscrivaient dans l'événement de leur choix, généralement trois personnes. Pour chaque événement, les participants se rencontraient afin de planifier, de choisir les menus et de se partager les tâches. Chaque dîner communautaire soulignait une fête spéciale (Pâques, les vacances estivales, Halloween et Noël). Chaque rencontre a réuni en moyenne 33 personnes. Pour l'ensemble des dîners communautaires, nous avons accueilli 132 personnes. Ces dîners sont accompagnés de musique gracieusement offerte par un participant. C'est un temps d'échange mais aussi un temps de détente et de danse.

Un gros merci à toutes les personnes pour leur implication.

Nous avons également reçu une invitation toute spéciale le 17 décembre 2006. Les propriétaires du restaurant l'Académie invitaient les membres du Verger à venir partager un repas à l'occasion des Fêtes et le service était offert par le personnel du restaurant. La gérante de l'établissement nous expliquait que c'était leur façon à eux de collaborer avec les organismes du milieu. Elle savait ce que ce repas pouvait signifier pour la majorité des invités. Plusieurs autres organismes étaient présents à ce dîner. Pour Le Verger, trente personnes avaient accepté l'invitation et tous furent satisfaits et reconnaissants.

Merci pour ce délicieux repas et merci à tous les employés du restaurant l'Académie pour leur courtoisie.

Le dîner de Noël a eu lieu au sous-sol de l'Église Saint-Denis compte tenu du nombre important d'inscriptions, 41 personnes se sont présentées pour ce festin de choix organisé par des membres du Verger. Nous avons reçu la visite du député fédéral de Louis-Hébert, monsieur Luc Harvey et son attaché politique monsieur Augustin Betchi.

Nous avons pu également compter sur la générosité de plusieurs commanditaires. Chaque membre recevait un ensemble cadeau contenant des produits de beauté offert par madame Danièle De Lisio.

Des cadeaux furent tirés tels que : un ensemble cadeau offert par madame Sylvia Bourque d'Importation Mi-ra, un certificat cadeau offert par madame Lucie Bégin du salon de coiffure l'Utopie, des cassettes de visionnement du spectacle de Michel Barrette offertes par lui-même lors d'une visite au Verger et une variété de petits cadeaux.

Merci à tous pour votre générosité.

Outre les dîners communautaires, s'ajoutent des dîners quotidiens. En effet, à tous les jours, les membres du personnel partagent les espaces communs avec les membres participants qui préfèrent les discussions animées du midi.

## Ressources humaines

### **Les membres du Conseil d'administration:**

Jean-François Demers	Président
Hélène Dandurand	Vice-présidente
Jocelyn Lebel	Trésorier
Diane de Lisio	Secrétaire (départ avril 2007)
Sylvie Boulet	Administratrice
Pauline Campagna	Administratrice
Richard Rioux	Administrateur

Tous les membres du Conseil d'administration ont été élus lors de l'Assemblée annuelle de juin 2006 tel que prévu aux règlements généraux. Le conseil se réunit à toutes les 4 à 6 semaines, avec une pause l'été. Les membres du Conseil d'administration se réunissent également ad hoc au sein de trois comités formés pour aborder des sujets ou questions plus spécifiques. Ces trois comités portent sur la promotion et le financement, la planification stratégique de développement et le logement.

Durant la dernière année, les préoccupations du conseil d'administration ont porté davantage sur la recherche de nouveaux partenaires financiers afin de rendre permanent le troisième poste d'intervention et la relocalisation du Verger.

Des demandes de rehaussement du financement ont été déposées auprès de nos deux principaux bailleurs de fonds soit l'Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale nationale et Centraide Québec. Nous avons obtenu une augmentation d'environ 3% de chaque organisme subventionnaire. Ces hausses de revenus nous aident mais ne sont pas suffisantes à maintenir trois personnes ressources à temps plein.

Nous avons réussi à attirer un porte-parole. Des discussions au sein du conseil d'administration se poursuivent afin de d'élaborer un projet avec ce dernier.

Le comité de planification stratégique de développement a dû ralentir ses travaux pour s'occuper d'autres priorités.

En ce qui a trait à la recherche de locaux, nous n'avons pas trouvé de locaux qui peuvent répondre à nos besoins en terme d'espaces, de prix et de secteur. Il est primordial de rester sur le même territoire mais les locaux sont hors de prix. Le prix annuel d'une location équivaut à peu près au salaire annuel d'une intervenante. Toutefois nous poursuivons nos recherches avec l'aide d'un agent immobilier.

Je tiens à remercier individuellement tous les membres du conseil d'administration pour l'aide précieuse que vous m'avez apportée durant l'année que ce soit au niveau du financement, de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines ou dans la promotion de l'organisme. Votre collaboration et la transmission de vos compétences ont été utiles dans toutes nos actions.

## **Les salariées :**

Lynda Carrier	Coordonnatrice (35 heures/semaine)
Nathalie Lucas	Intervenante (35 heures/semaine)
Nathalie Gordon	Intervenante (14 heures/semaine) depuis juin 2006
Marie-Luce Pelletier	Intervenante (programme carrière/été 32 heures/semaine pendant 11 semaines)

## **Les stagiaires :**

Marie-Luce Pelletier	Stagiaire en Éducation spécialisée, 126 heures
Amélie Tremblay	Stagiaire en Éducation spécialisée, 477 heures
Véronique Boutin	Stagiaire en Éducation spécialisée, 210 heures

Nous avons eu l'occasion d'accueillir des stagiaires qui ont su faire leur place au sein du Verger. Elles nous ont ébloui quotidiennement par leur dynamisme, leur initiative, leur créativité et leur attitude positive. De plus, elles ont collaboré au développement de nouveaux contenus d'ateliers et elles les ont expérimentés auprès de la clientèle. Les résultats furent nettement satisfaisants.

Merci à François Gendreau qui nous supporte dans le développement d'outils de mesure de la qualité des services à l'aide d'un nouveau logiciel. Malgré sa complexité, nous avons essayé de bâtir nos statistiques à partir de ce logiciel mais ce fut impossible car les données étaient erronées. Alors, nous avons convenu de reprendre l'exercice pour 2007-2008 en apportant des modifications dans la saisie des données. De plus, nous demanderons un suivi plus constant auprès de M. Gendreau.

Sincèrement merci à toute l'équipe pour votre professionnalisme, votre dévouement et votre constance.

## **L'engagement social des membres**

### **Action-loisirs**

Nous tenons à remercier Manon pour son implication cette année auprès des participants. Comme d'habitude, cet atelier hebdomadaire a été fort apprécié par les personnes. Manon nous a quitté à la fin du mois de février 2006 après un engagement volontaire de six ans. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles démarches.

### **Le Journal: « La Récolte »**

Grâce à la participation et la collaboration de tous les membres du Verger, il y a eu deux parutions cette année. Je remercie Paul Poirier pour toute sa générosité et je le félicite pour son ingéniosité. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées et à toutes celles qui ont écrit des articles. Je remercie également la mère de Paul qui corrige nos textes. Votre aide nous est précieuse.

## **Au goût du jour**

À partir des besoins des membres, un participant a décidé d'élaborer un cours de cuisine et l'offrir à toutes les personnes qui en avaient manifesté l'intérêt. Les besoins étaient présents car la majorité des gens disaient avoir perdu l'appétit et n'avaient plus le goût de se préparer des repas complets et nourrissants.

Avec l'accord du Verger, Rémy Rouette a débuté l'atelier de cuisine en février 2007 à raison de trois heures par semaine. La première partie était consacrée à la théorie, puis la préparation d'une recette et finalement la dégustation de ce repas. Rémy a consacré environ 115 heures de travail dans la recherche, la planification et la préparation de cet atelier.

Nous remercions Rémy pour tout ce qu'il apporte au Verger et nous croyons que cet atelier permettra aux personnes d'améliorer et de maintenir une bonne santé.

Merci pour cette initiative et cette générosité.

## **Les personnes bénévoles**

- Pour l'année 2006-2007, nous avons bénéficié de l'aide de quinze personnes bénévoles pour un total d'environ 1 585 heures de bénévolat.
- Un gros merci à Rémy Rouette qui assiste la coordonnatrice dans la tenue de livres depuis un an et à Dominique-Serge Fortin pour son assistance en tout temps et pour ses conseils judicieux.
- Merci à Claude qui effectue des tâches variées de secrétariat et d'entretien du local.
- Merci à Sylvie Boulet qui nous a donné un sérieux coup de main à l'atelier des arts créatifs et qui nous a donné du matériel pour cet atelier ainsi qu'un livre de référence dédié aux intervenantes.
- Merci à tous les membres pour leur collaboration et leur participation

**Merci pour votre temps et pour votre générosité.**

## **Reconnaissance aux personnes bénévoles**

Les personnes bénévoles jouent un rôle prépondérant au sein de l'organisation. C'est un apport capital au fonctionnement de notre organisme ; nous ne saurions nous passer d'elles.

Les activités suivantes leur sont offertes :

- Un dîner de Noël concocté dans les locaux offert aux membres et aux personnes bénévoles;
- Des formations générales et spécialisées ont été offertes à toutes les personnes bénévoles et les stagiaires;
- Des cartes de souhaits ont été remises à toutes les personnes bénévoles lors de leur anniversaire de naissance;
- Des petits cadeaux sont remis occasionnellement.

## Formation

La formation a toute sa place au sein du Verger. Nous sommes heureux d'avoir pu offrir des formations et de conférences de qualité à l'équipe des intervenantes, aux membres bénévoles et aux participants de l'organisme. Nous souhaiterions offrir plus de formations mais c'est impossible pour le moment compte tenu d'un personnel et d'un budget restreints. Par contre cette année nous avons profité de la gratuité de plusieurs formations ce qui nous a permis d'inscrire plus de membres.

Nous vous en présentons la liste complète :

- Formation de 28 heures : « ***Le modèle de soutien communautaire axé sur les forces des individus*** » formation conçue par l'Alliance des groupes d'Intervention pour le Rétablissement en santé mentale (l'Agir);
- Formation de 6 heures : « ***Rétablissement/Résilience*** » par François Gendreau, Inf., M.A.M. Sc.
- Formation de 3.5 heures : «***La sécurité lors de l'entrevue et la gestion des comportements perturbateurs Gérer la désorganisation*** » par Madame Hélène Clavet, infirmière clinicienne spécialisée en santé mentale au CHUQ;
- Formation de 3 heures : «***Plan de sécurité civile sociosanitaire-Organismes communautaires*** » par Monsieur Normand Boudreau, conseiller en sécurité civile sociosanitaire;
- Formation de 3 heures : « ***Ma mission, mon projet de vie*** » par madame Francine St-Gelais, intervenante sociale du Centre communautaire l'Amitié;
- Formation de 3 heures : « ***Mon rêve, ma passion*** » par madame Francine St-Gelais, intervenante sociale du Centre communautaire l'Amitié;
- Formation de 14 heures : « ***Initiation à la supervision pédagogique*** » par madame Hélène Bouliane, chargée d'enseignement à l'École de service social de l'université Laval en regard des stages, le contrat d'apprentissage, les habilités de base et l'évaluation finale.
- Conférence : « ***Aider une personne atteinte de maladie mentale à retrouver sa motivation*** » par Dr Paul Jacques, psychiatre et M. Francis Guérette, ergothérapeute du centre hospitalier Robert-Giffard;
- X111<sup>e</sup> Colloque de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale « ***Le rétablissement : une traversée fabuleuse*** »;

- Colloque annuel des organismes associés à Centraide Québec « *La relève dans les organismes communautaires* »;
- Colloque de l'Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec « *Rêves de fous...de la fiction à la réalité* »;
- Séminaire scientifique du Groupe de recherche sur l'inclusion sociale, l'organisation des services et l'évaluation en santé mentale (GRIOSE-SM) « *L'ethnopsychiatrie communautaire : Comment créer un partenariat efficace entre travail social et santé mentale autour des familles et personnes nécessiteuses et/ou en voie d'exclusion* » par M. Etsianat Ondongh-Essalt Docteur en psychologie;
- Séminaire « *Troubles mentaux et violence : des facteurs associés à la gestion du risque* » par madame Anne Crocker, Ph. D, dans le cadre des activités scientifiques du GRIOSE-S
- Séminaire « *Repenser la qualité des services dans la communauté. Changer de perspective* » par mesdames Lourdes Rodriguez, Ph.D., Linda Bourgeois et Lorraine Guay, dans le cadre des activités scientifiques du GRIOSE-SM;
- Forum: « *La formation de base : un enjeu collectif* » organisé par le Centre d'éducation des adultes du Phénix et de l'Envol;
- Forum régional de l'Office des personnes handicapées du Québec « *À parts égales, levons les obstacles de la Capitale-Nationale* »;
- Forum international communautaire scientifique et clinique de Gestion autonome des médicaments de l'âme « *Les psychotropes une réponse à la souffrance?* ».

## Concertation

Le Verger s'implique activement au sein de différents comités et collabore avec plusieurs partenaires tant du réseau public que communautaire.

### **Le Verger est membre corporatif :**

- Du Regroupement des organismes communautaires 03 (ROC03)
- De l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)
- De l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR)
- Du Centre d'action bénévole de Québec (CABQ)
- Du Regroupement des organismes sans but lucratif du Québec
- De l'organisme Bail

### **Il participe aux assemblées générales annuelles :**

- De l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale
- Du Regroupement des organismes communautaires 03
- De Centraide Québec
- De l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)

### **Il participe aux différentes tables de concertation, notamment :**

- Aux rencontres régulières de l'Alliance des groupes d'Intervention pour le Rétablissement en santé mentale (AGIR)
- Aux rencontres de la Table territoriale en santé mentale de Sainte-Foy-Sillery-Laurentien
- Aux rencontres régulières et aux consultations du ROC 03
- Aux rencontres de la table de concertation – pauvreté, territoire de l'ouest

## **Nous avons assisté à plusieurs autres évènements, entre autres :**

- À une rencontre spéciale pour les conférenciers et conférencières de Centraide Québec;
- Lancement du CD-ROM « **C'est pas fou...de prendre soin de toi** » du groupe communautaire Océan (Organisation communautaire d'écoute et d'aide naturelle) pour démystifier la maladie mentale;
- À l'invitation de l'organisme communautaire Océan pour leur 15 e anniversaire;
- Au lancement du Répertoire des ressources pour les jeunes familles de l'Ouest de la ville de Québec;
- À l'inauguration du Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy, Centre d'éducation des adultes des Découvreurs;
- À la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté organisée par la table de concertation pauvreté de l'ouest;
- Aux rencontres d'information sur le service de référence 211, centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- À l'événement reconnaissance 2006 de Centraide Québec;
- À la consultation publique du projet sur nouvelle politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery;
- Invitation porte-ouverte et à l'Assemblée générale annuelle de l'organisme ÉquiTravail;
- Au Vernissage de la Croix Blanche.

Pour toutes ces activités, nous avons pu compter sur nos ressources internes et la disponibilité du personnel, des bénévoles et des participants.

## **Présentation de notre ressource aux intervenants suivants :**

Madame Isabelle Fillion, travailleuse sociale au centre hospitalier Robert Giffard.

Madame Annie Leblanc du CSSS VC, point de service de Sainte-Foy-Sillery-Laurentien.

Madame Lise Morin, t.s. au CSSS VC, point de service de Sainte-Foy-Sillery-Laurentien.

Monsieur Alain Doré, éducateur spécialisé au CSSS VC, point de service Basse-Ville- Limoilou.

À des étudiantes au certificat en service social de l'Université Laval.

À une étudiante de techniques d'interventions en délinquance du Cegep Garneau.

## **Accueil de stagiaires dans les ateliers :**

Collaboration avec le Collège Mérici : Permettre à un étudiant de Technique d'Éducation spécialisée de vivre un Contact-Action avec des personnes présentant des problèmes de santé mentale.

Collaboration avec le CSSSVC, point de service Sainte-Foy-Sillery-Laurentien : accueillir lors d'une activité au Verger deux étudiantes en service social, en stage au CSSSVC afin qu'elles se familiarisent avec les différents services du milieu.

## Promotion

Toutes les représentations de l'organisme ont été assurées par les membres du conseil d'administration ou par les membres participants du Verger.

Je tiens à remercier particulièrement Sylvie Boulet et Brigitte Couture pour leurs témoignages à titre de conférencières pour la campagne Centraide.

Nous vous dressons la liste des actions menées tout au long de l'année.

- Participation à un projet de recherche intitulé « **L'expertise communautaire en santé mentale** » menée par madame Marie-Hélène Brie, étudiante de deuxième cycle en anthropologie. Cette étude fait aussi partie d'une recherche sur l'organisation des services de santé mentale mandatée par l'Agence de santé et de services sociaux menée par une équipe de chercheurs du GRIOSE (Groupe de recherche sur l'intégration sociale, l'organisation des services et l'évaluation en santé mentale).
- Au lancement de la campagne de financement 2006 de Centraide Québec.
- Participation à plusieurs conférences : campagne Centraide 2006-2007 :
  - Tenue d'un kiosque au ministère du Revenu du Québec.
  - Petit déjeuner des Étoiles corporatives.
  - Tenue d'un kiosque auprès des employés du Château Frontenac.Environ deux cent personnes ont été rejointes lors de ces conférences.
- Participation à la clôture de la Campagne 2006 de Centraide Québec au musée national des Beaux Arts de Québec.
- Présentation du Verger à des médecins résidents lors d'un rallye ressources organisé par l'unité de médecine familiale Laurier.
- Présentation du Verger à des médecins et aux formateurs lors d'un rallye Ressources organisé par le département de médecine familiale de l'hôpital Laval.
- Participation à un déjeuner-causerie organisé par le département des Techniques d'Éducation Spécialisée du CEGEP de Sainte-Foy ayant pour thème : Partenaires pour former la relève.
- Invitation du Club Rotary de Sainte-Foy lors d'un déjeuner afin de présenter nos services aux administrateurs et remise d'un don de leur part.

## Financement

Nous tenons à remercier tous les donateurs privés, les organismes publics et les fondations pour leur appui financier, pour l'achat de matériel, d'équipement ou pour leurs dons.

### **Nous vous présentons la liste de tous les partenaires financiers 2005-2006 :**

- L'Agence de la santé et de services sociaux de la Capitale nationale;
- Centraide Québec;
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada;
- La ville de Québec, arrondissement 03;
- Le Club Rotary de Sainte-Foy;
- Madame Margaret F. Delisle, Ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la réadaptation et députée provinciale de Jean-Talon;
- Monsieur Luc Harvey député fédéral de Louis-Hébert;
- Les Sœurs de la Charité de Québec;
- Les membres et les donateurs.

### **Merci à nos commanditaires :**

- Techni Bureau de Lévis;
- Métro-Richelieu de Plaza Laval;
- Dunkin Donuts (Coin Du Vallon-chemin Sainte-Foy);
- CopieXpress;
- Pharmacie Philippe Moreau;
- Madame Danièle De Lisio;
- Salon de coiffure l'Utopie;
- Importations Mi-Ra;
- Restaurant L'Académie;
- Les pommes Delisle à Neuville.

# Orientations 2007-2008

**Notre organisme poursuit actuellement les orientations de fonctionnement suivantes :**

## **1. Développer et maintenir les services offerts**

- Maintenir un nombre suffisant de personnes ressources pour répondre aux demandes des participants;
- Favoriser le maintien des services offerts aux participants par un financement plus stable particulièrement pour le volet Intervention en milieu de vie;
- Offrir des locaux mieux adaptés aux besoins croissants de l'organisme;
- Développer et maintenir de nouveaux services répondant aux besoins exprimés par les participants;
- Favoriser l'utilisation optimale des services offerts aux participants;
- Poursuivre l'utilisation d'outils d'autoévaluation qualitatifs.

## **2. Maintenir et développer le bénévolat**

- Favoriser le recrutement de nouvelles personnes bénévoles;
- Fournir aux personnes bénévoles un climat d'accueil et des conditions favorables dans les limites des ressources disponibles (budgétaires, matérielles, humaines) afin que leur contribution soit la plus bénéfique possible pour eux comme pour Le Verger;
- Satisfaire aux attentes légitimes des personnes bénévoles dans la poursuite des objectifs du Verger.

## **3. Assurer la visibilité de l'organisme**

- Accroître son membership grâce à l'implication des membres du conseil d'administration, des participants, des ex-participants, de leurs proches et du public;
- Tenir ou participer à des événements de sensibilisation, particulièrement en ce qui a trait à la lutte aux préjugés en santé mentale;
- Poursuivre la promotion de la mission et les activités du Verger auprès des intervenants en santé mentale et de la population en général.

## **4. Maintenir une participation active au conseil d'administration**

- Favoriser la participation au conseil d'administration des personnes intéressées à s'impliquer dans la promotion de la santé mentale notamment, des membres, des ex-participants et des personnes ayant eu des difficultés en santé mentale ou leurs proches ainsi que des professionnels de la santé, des représentants du milieu des affaires et du milieu universitaire;
- Recruter à l'extérieur du C.A. des personnes intéressées à se joindre aux comités du C.A.

## **5. Consolider et améliorer le financement**

- Diversifier les sources de financement;
- Obtenir la participation d'un porte-parole pour soutenir les démarches de financement du Verger;
- Poursuivre l'amélioration de l'autofinancement soit par des activités spécifiques de financement conformément aux protocoles auxquels adhère Le Verger;
- Faire reconnaître notre valeur ajoutée auprès des organismes subventionnaires.

## **6. Plan stratégique de développement**

- Actualiser le Plan stratégique de développement et le rendre opérationnel.